Image not found or type unknown

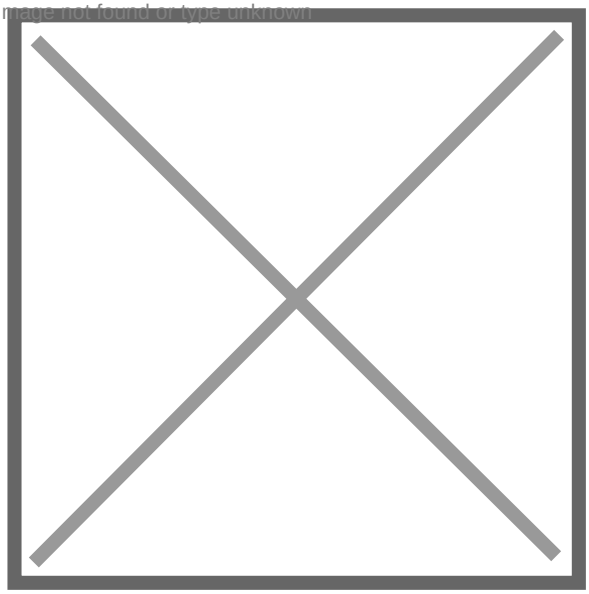

Devenir d'un emprunt immobilier si l'achat du terrain ne se fait

Par **LEDIER Pierre**, le **23/09/2008** à **15:53**

Ma fille et son compagnon ont signé un emprunt pour une construction. L'achat du terrain n'est pas encore signé devant notaire. Le couple connait de gros problèmes relationnels. Si ma fille ne signe pas l'achat du terrain, que deviendra-t-il de l'emprunt bancaire?

Par **Visiteur**, le **23/09/2008** à **19:56**

Elle doit renoncer au plus vite à l'offre de prêt qu'elle à éventuellement déjà signée.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés